

Administration et Rédaction :

MARTIGNY

AVENUE DE LA GARE

Téléphone (026) 6 10 52

TARIF DES ANNONCES :

Mardi Vendredi

Valais le mm. 10 ct. 10 ct.

Suisse " 13 ct. 18 ct.

Etranger " 14 ct. 20 ct.

Réclames Valais 22 ct. 22 ct.

Réclames Suisse 28 ct. 40 ct.

Mortuaires " 20 ct. 20 ct.

Chèques postaux Ilc 52

Le Rhône

JOURNAL VALAISAN D'INFORMATIONS PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

ABONNEMENTS

PAR ANNÉE :

2 fois par semaine Fr. 8.-

Mardi et vendredi

Avec assurance-accidents

pour 2 personnes 11.30

Bulletin Officiel 7.-

Le Vendredi :

Edition spéciale

Chèques postaux Ilc 52

Les abonnés au bénéfice de l'ASSURANCE

sont assurés contre les accidents

auprès de La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.-

en cas de décès, Fr. 1000.-

en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.-

en cas d'invalidité partielle et permanente

Protégeons notre flore

A nouveau, nous voilà plongés dans une période de mauvais temps. La neige tombe en altitude comme en plein hiver. Cependant, bientôt nous aurons en compensation les si magnifiques journées printanières. Le beau temps succède au mauvais et le printemps à l'hiver... loi rigoureuse qui, espérons-le, ne sera pas bouleversée par les expériences scientifiques modernes. Alors... espoir.

Attendons patiemment, pour les nombreux amis de la nature, les fleurs de nos montagnes, car c'est de celles-ci qu'il s'agit. Elles s'épanouiront très prochainement dans toute leur beauté, leur charme, leur grâce. Nous ne résisterons pas à la joie que chacune d'elle nous procure. Les itinéraires sont déjà mémorisés. Nous viendrons répondre à votre bonjour, joyeuses anémones, fières edelweiss, toutes humbles soldanelles, certainement nous viendrons. D'aucuns renouvelleront au profond d'eux-mêmes la joie de vivre un moment avec elles tout là-haut vers le ciel bleu, en dessous des pentes de neige, ou dans les sentiers rocaillieux passant parmi les mélèzes. Pour d'autres, ce sera un révélation, un autre coin des richesses de nos alpes qu'ils découvriront à l'improviste dans le hasard d'une course. Que tous évaluent la joie ressentie au contact des simples mais nobles fleurs de l'alpe, c'est mon souhait, mais à tous je voudrais dire simplement, librement... attention !

Oui, attention, car déjà j'imagine la tentation de chacun. Se baisser pour admirer, c'est bien, c'est même ce que je recommanderais vivement à beaucoup, car c'est dans les détails que la vraie beauté apparaît... mais ne nous baissions pas pour arracher, car cela est condamnable.

Saviez-vous que nos stations de plantes disparaissent peu à peu ?... et tout naturellement d'abord les plus rares, car enfin les moins belles sont moins enviées et se développent aussi plus facilement. Fait regrettable établi contre lequel nous devons réagir. Malgré les efforts entrepris, il reste beaucoup à faire et pour ce faire chacun de nous, connaisseur ou pas, mais amis des plantes, doit intervenir. Nous ne voudrions pas voir nos alpages, forêts, etc. sans plus aucune fleur... Alors, agissons... et pourquoi ?

Toute tentative d'acclimatation en plaine de plantes arrachées en montagne est vaine. Si l'une ou l'autre vit

un moment encore, la plupart disparaîtront leur réserve nutritive épuisée.

En effet, pour vivre, la plante s'est adaptée au climat, à l'altitude, aux conditions atmosphériques, chimiques du sol, etc. Cette acclimatation a demandé des siècles au cours desquels, transformations, adaptations, sélection naturelle ont eu lieu. Tout cela permet une flore bien adaptée et qui recouvre actuellement nos Alpes. Si la transplantation n'est pas effectuée du seul point de vue scientifique, en aucun cas la plante ne vivra. On entend dire : « Prenez un peu de la terre dans laquelle pousse l'espèce qui vous intéresse, vous aurez ainsi du succès ! » Hélas, non, car le contact des racines après un temps délimité avec la nouvelle terre la fait bien vite périr. Les conditions d'en bas ne valent rien à toutes ces petites étoiles de l'alpe.

La cueillette de gros bouquets également est condamnable. Autant de petites graines qui n'arriveront pas à maturité et ne produiront pas de nouvelles plantes. Y aviez-vous pensé ? Il faut dire aussi que peu de bouquets arrivent en plaine frais et capables de procurer l'effet d'en haut. Combien de fleurs perdues en route aussi, le long des sentiers du retour ! Beaucoup de dommages pour un bien maigre succès !

Alors est-il besoin d'insister ?... Allons-nous détruire et laisser détruire ? Non ! Admirez sur place avec les yeux de notre cœur et de notre esprit, sans le désir égoïste en nous d'arracher. Notre réconfort en sera d'autant plus grand et profond. Vis-à-vis de ceux qui commentent pareils dégâts soyons fermes, d'autant plus que dans la plupart des cas il s'agit d'étrangers. Ce que nous aimons voir, nous aimerons le faire voir à nos enfants. Protéger, réagir, c'est donc servir en même temps la cause scientifique, les beaux paysages de chez nous et la nôtre même.

J. Tièche, Champex-Lac.

Les accidents de la route en mars

Trente-quatre accidents de la circulation ont été enregistrés en mars. Treize personnes furent blessées et un enfant tué.

L'ouverture de la Foire suisse d'échantillons

La grande manifestation économique que constitue par excellence la Foire de Bâle a ouvert ses portes, samedi matin, suivant un cérémonial devenu traditionnel. Ce fut tout d'abord le discours de bienvenue du directeur de la Foire, M. le professeur Broglio, conseiller national, auquel répondit, au nom de ses nombreux collègues suisses et étrangers présents — n'oublions pas, en effet, que l'ouverture coïncide avec la journée réservée à la presse —, M. René Braichet, de Neuchâtel, vice-président de l'Association de la presse suisse. Puis, après une première visite des stands, les invités se retrouvèrent pour le déjeuner officiel, au cours duquel le président de la Foire, M. G. Wenk, conseiller d'Etat, prononça une allocution mettant particulièrement en relief les caractéristiques principales de la manifestation de cette année et le rôle qu'elle est appelée à jouer dans l'économie nationale.

Le cadre extérieur de la Foire est demeuré le même. La superficie totale mise à la disposition des exposants dépasse les 100,000 m². Au total, on dénombre 2200 exposants.

Ce sont les industries techniques qui ont délégué le plus fort contingent d'exposants. Les constructeurs de machines, notamment, y présentent les types les plus perfectionnés de machines courantes ou spéciales que la Suisse a mises au point depuis la dernière Foire. Le visiteur est frappé par les vastes dimensions que présentent certaines de ces machines, qui offrent toutes les caractéristiques du travail fait, pour ainsi dire, « sur mesure » afin de répondre à des besoins précis. L'horlogerie, qui fête cette année le 20^e anniversaire de sa participation à la Foire, et la broderie occupent à nouveau une place d'honneur. Cette dernière constitue un véritable Palais de la mode où les somptueuses broderies de St-Gall attirent tous les regards. En un mot, toutes les industries du pays se sont donné en quelque sorte rendez-vous et présentent une image suggestive de la Suisse au travail.

SUISSE

Taxe d'exemption du service militaire.

Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral a modifié diverses dispositions du règlement d'exécution du 26 juin 1934 de la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire. Les nouvelles dispositions sont applicables déjà pour la taxation afférente à l'année 1950.

L'assujettissement à la taxe dure jusqu'à l'âge de 48 ans. La taxe légale est due : en entier de la 20^e année jusqu'à et y compris celle où l'assujetti atteint l'âge de 32 ans révolus ; pour la moitié de la 33^e à la 40^e année et du quart de la 41^e à la 48^e année.

Le règlement est complété par une nouvelle disposition intéressante. La fortune des parents ou des grands-parents n'entre plus en ligne de compte si le père de l'assujetti est incorporé dans l'élite, la landwehr, le landsturm ou le service complémentaire, s'il paie la taxe ou s'il est libéré de celle-ci en vertu de la loi. De plus, le revenu n'entre pas en ligne de compte pour les années au cours desquelles la femme de l'assujetti est incorporée dans le service complémentaire féminin ou dans l'aide sanitaire volontaire et ne manque pas de service.

La Foire suisse opère une attraction certaine sur l'étranger. En 1946 déjà, plus de 5000 visiteurs de tous les pays du monde furent reçus par les services de la Foire. L'an passé, on en compta 9000.

Vision concrète et synthétique, en quelque sorte, du labeur du pays tout entier, la Foire de Bâle est une grande leçon de chose en même temps qu'une démonstration claire et nette du travail d'un petit peuple. C'est certainement ce qui fait à la fois son intérêt et son rayonnement, comme aussi sa réputation, hors de nos frontières.

CHRONIQUE INTERNATIONALE

VERS LA REVISION DU PROCES PETAIN ?

Une demande en révision du procès de la Haute Cour qui, le 14 août 1945, avait condamné le maréchal Pétain à la peine de mort (commuée en détention à vie), sera déposée fin mai devant la Chambre criminelle de la Cour de cassation par Mes Jacques Isorni et Lemaire, avocats du maréchal.

Les avocats affirment pouvoir faire état de faits nouveaux, ainsi que le prescrit la procédure en cette matière.

LE MESSAGE DE LEOPOLD III.

Ce message, tant attendu du peuple belge, a été diffusé samedi après midi. Dans celui-ci, le roi déclare que si le parlement belge adopte le principe de transférer au prince héritier Baudouin ses pouvoirs, il accepte cette suggestion.

« Je ne pourrais, a ajouté le monarque, évidemment user de cette faculté que si ce geste était accepté avec confiance par la grande majorité de l'opinion. Je devrais, en outre, avoir l'assurance, en raison de l'attitude du pays, que cette délégation pourrait se réaliser dans le calme et avec le concours loyal de tous les groupes politiques soucieux de la sauvegarde de nos institutions traditionnelles. »

Cette solution semble acceptable pour tout le monde. On pense qu'un accord pourra finalement intervenir sur la base du message royal plus ou moins modifié et qu'un point final pourra être mis à une querelle qui n'a que trop duré et a lourdement pesé sur la vie politique du peuple belge depuis 1945.

LES ALLEMANDS QUI FUIENT LA ZONE SOVIETIQUE.

La directrice de l'Office des réfugiés de Berlin-Ouest a dit que plus de 100,000 habitants de la zone soviétique étaient venus se réfugier à Berlin occidentale, au cours de ces 14 derniers mois. 43,000 d'entre eux ont été reconnus comme réfugiés politiques ont ont trouvé asile dans les 38 camps de la ville. Les autres sont retournés en zone soviétique ou bien errent dans la ville ou dans la République fédérale allemande, à la recherche de travail et de papiers d'identité.

Depuis le début de l'année 1950, 152 hommes et 10 femmes de la police populaire de la zone soviétique se sont réfugiés en Basse-Saxe. La plupart des réfugiés donnent comme raison le caractère militaire de plus en plus accentué de la police du peuple.

ECHOS ET NOUVELLES

Un jeune père plutôt âgé

A Carbondale (Illinois) le pasteur nègre James Smith, âgé de 101 ans, a eu de sa femme, de 37 ans, deux filles jumelles, juste un mois avant son anniversaire. Il estime être le plus vieux « jeune père » du monde.

Dangers de l'auto-stop

Récemment, à Liverpool, un individu se mettait au volant d'une voiture qui ne lui appartenait pas et partait sur la route. Chemin faisant, il prit en charge un « auto-stoppeur » qui le fit arrêter devant un commissariat de police. C'était le propriétaire de l'auto...

Vogue du tourisme en Italie

En trois jours, 7000 voitures de tourisme et 50,000 touristes des nations les plus diverses ont franchi le passage-frontière de Cannobio pour entrer en Italie.

Une expérience médicale d'envergure

Selon le « New-York Times », l'on va tenter, pour la première fois dans l'histoire du monde, d'extirper les maladies vénériennes d'une nation tout entière, par des injections de pénicilline qui seront administrées à toute la population de la République de Haïti.

Cette opération, portant sur 3,500,000 individus, prendra deux ans. On espère par la même occasion pouvoir guérir le pian, maladie indigène analogue à la syphilis et qui afflige 85 % de la population.

L'opération sera conduite sous les auspices de l'Organisation mondiale de la santé des Nations unies, du gouvernement de Haïti et du Fonds de secours international des Nations unies pour l'enfance. Les injections débuteront à la fin de ce mois.

Un avion anglais s'écrase dans l'Emmenthal : 6 morts

Dimanche matin, un quadrimoteur anglais se rendant d'Amsterdam à Téhéran, s'est écrasé contre une paroi de rochers dans le massif du Hohgaut, à 1984 mètres d'altitude. Les six occupants de l'appareil ont été tués. L'accident est dû à une erreur de pilotage, car l'avion devait passer le Brenner et s'est fourvoyé dans une couche épaisse de brouillard. Le choc et l'explosion qui s'ensuivit réveillèrent les habitants de la vallée. L'appareil a été complètement détruit et les occupants horriblement déchiquetés.

Le téléphone électronique

Un nouvel appareil, qui révolutionnera la technique téléphonique, vient d'être mis au point par un assureur

Entre amis

Dans mon petit jardin

Je ne suis pas riche. Je ne possède qu'un minuscule petit lopin de terre. Je me contente de cela, et je l'ai appelé pompeusement « mon jardin ».

Etre propriétaire est le rêve de chacun. Peu ou prou, l'essentiel est de pouvoir dire « ma maison », « mon bureau », « mon jardin », « mon commerce ». Ah ! ce « mon », quelle résonance dans le cœur du proprio !

Au surplus, il vaut mieux posséder peu de chose, mais qu'au moins ce peu vous appartienne sans être grevé de dettes. On apprécie mieux ce qui a été acquis au prix de son travail et de nombreux efforts que les biens qui vous « tombent du ciel ». Il n'y a d'ailleurs aucun mérite à faire des héritages, à devenir riche...

Je n'envie pas ceux que la bonne fortune favorise. Je suis même heureux de leur bonne étoile et leur souhaite de savoir en profiter honnêtement, d'en jouir avec joie et de faire profiter les personnes de leur entourage de leur aubaine, en particulier les malades, les malheureux et les pauvres. Ainsi d'une pierre deux coups et plusieurs heureux !

Je m'aperçois que j'ai quitté mon jardinet pour philosopher. Mieux vaut manier la bêche et avancer son ouvrage. Le beau temps fera le reste et une fois les semences mises en terre, il suffira de savoir arroser, extirper les mauvaises herbes, pour que des légumes nourrissants et savoureux viennent récompenser les petits efforts printaniers.

Pensez un peu quelle valeur spéciale a une salade de « votre jardin ». Quelle fraîcheur et quelle valeur particulière, vous lui attribuez !

Quelques petits arbres fruitiers entourent mon jardinet. Il y a des poiriers et un cerisier.

Maintenant, pour le plaisir des yeux, j'admire l'abondante floraison, prémice d'une récolte appréciable et succulente, lorsqu'au gros de l'été la soif se fera sentir lancinante...

Que de joies je dois à mon petit jardin ! Que de beaux instants j'y passe et combien je dois remercier Celui qui m'a permis de l'acquiescer, et m'accorde la santé pour le cultiver avec amour !

lyonnais, M. Pesanti. Il s'agit du téléphone électronique, comportant un haut-parleur récepteur et un microphone émetteur permettant sans aucun sifflement la réception et l'émission simultanées, selon une intensité réglable à volonté.

Cet appareil, dont on recherchait depuis de nombreuses années le principe aux Etats-Unis, a reçu l'agrément de l'administration des P. T. T. et sera présenté à la Foire internationale de Lyon.

VALAIS

Une agression à St-Léonard

M. Edouard Zufferey, marchand de bestiaux, a été découvert gisant, inanimé, dans une ruelle de cette localité. On crut au premier abord qu'il s'agissait d'un accident, mais on constata que l'homme avait reçu des coups. Il fut tout de suite transporté à l'hôpital de Sierre où il se trouve dans un état grave.

L'enquête ouverte par la gendarmerie a permis d'identifier et d'arrêter l'auteur de cette agression, un certain Alexis M., qui prétend avoir été provoqué.

Le temps qu'il fait

D'après une enquête, on peut dire que dans la nuit de dimanche à lundi la température, en Valais, n'est heureusement pas descendue assez bas pour causer des dégâts. Lundi, à 7 h., on notait +3 sur la place Centrale à Martigny et 0 à Sion-Sierre. Dans la plaine, le thermomètre a marqué 1 à 2 sous 0 et en montagne jusqu'à -5. Dans la journée d'hier, lundi, le temps s'est « réchauffé ». D'autre part, la bise a ôté l'humidité, qui est toujours un élément actif pour la gelée.

Fédération valaisanne des ligues antituberculeuses

Les représentants des Ligues antituberculeuses se réuniront à Sion, à l'Hôtel de la Planta, le samedi 22 avril 1950, à 14 h. 30.

Le rapport de M. le conseiller national Moulin, président de la Fédération valaisanne des ligues, adressé aux membres des différents comités, soulève un certain nombre de points très importants sur le développement de la lutte contre la tuberculose et l'activité future des ligues antituberculeuses. Il souligne à cet effet la nécessité d'une organisation établie sur des bases plus précises et plus larges. Les représentants des ligues, en participant nombreux à cette réunion, auront à prendre des décisions d'une particulière importance dont dépendra l'intensification des méthodes et des moyens propres à combattre la tuberculose.

DANS NOS VILLAGES

ISERABLES. — Au lieu dit « La Golette », le chalet appartenant à Mme veuve Honorine Gillioz a été endommagé à l'intérieur par un incendie dû à l'imprudence de jeunes gens. Ces derniers avaient fait du feu dans l'âtre, puis quittèrent le chalet après l'avoir éteint sommairement et répandus les cendres dans la pièce.

SAXON. — Nous apprenons le décès, ce matin, mardi, de la petite Madeleine Praplan, fille d'Adolphe. Nous présentons à la famille en deuil nos condoléances sincères.

Chippis

FETES DES MUSIQUES DU 7 MAI 1950. — L'organisation du 5^e Festival des musiques des districts de Sierre et de Loèche allant bon train, nous sommes à même de remettre incessamment les livrets de fête aux nombreuses sociétés inscrites. Voici le programme de la journée qui, après l'envol d'un avril grincheux, donnera sans doute raison aux pronostics les plus optimistes d'un temps idéal.

8 h. 30. Rassemblement des sociétés à Sous-Géronde.
8 h. 45. Défilé, vin d'honneur, discours de réception, exécution des morceaux d'ensemble.
10 h. 15. Cortège, départ pour la place de fête.
10 h. 45. Office divin. Productions de la Société de chant de Chippis et de la Société de musique de Chalais.
12 h. 00. Banquet. Concert par l'« Echo des Bois, de Montana.
13 h. 30. Concert des sociétés, distribution des médailles cantonales et fédérales.
18 h. 00. Clôture officielle.
Dès 19 h., bal du festival.

Nous reviendrons plus en détail sur tout ce qui est susceptible soit d'intéresser ceux qui ont réservé ce dimanche à cette fête, soit de décider les hésitants à rejoindre eux aussi la date du 7 mai pour joindre l'entraîne et l'amitié au succès de la cause musicale.

Le comité de presse.

Le monde en quelques lignes

Footballeurs tchèques en fuite

L'agence autrichienne Apa rapporte que 4 joueurs de football tchécoslovaques sont arrivés à Innsbruck et ont demandé asile aux autorités. Il s'agit de J. Kajmi, K. Greiner, V. Liska et K. Hindiliak, tous membres du club de Bratislava.

Une sanglante bagarre a éclaté hier lundi à Brest, à l'issue d'un meeting organisé par les communistes en signe de protestation contre l'arrestation de Mme Marie Lambert, députée de ce parti. Un manifestant a été tué et une vingtaine sérieusement blessés.

Le commandant militaire britannique à Berlin a annoncé que les communistes de l'Allemagne orientale ont élaboré un nouveau plan pour occuper « froidement » toute la ville de Berlin.

Le général soviétique Kwachnine, ancien commandant des chemins de fer de la zone orientale, s'est suicidé près de Stettin, sur le pont de l'Oder, après avoir tué sa femme et sa fille de 5 ans. Cet officier aurait révélé vouloir s'enfuir avec les siens en Suède.

LES SPORTS EN VALAIS

Communiqués officiels
ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL
 Sion, Avenue de Tourbillon - Chèques postaux 11 c 782
 Adresses officielles: Correspondance: Comité central de l'A. C. V. F.,
 pour adresse René Favre, Avenue de Tourbillon, Sion.
 Télégrammes: Ass. Val. de Football, Sion.
 Tél.: Président, Sion (027) 2 16 42; Secrétaire, Ardon (027) 4 13 30

Communiqué officiel N° 34
1. RESULTATS DU MATCH DU DIMANCHE LE 9 AVRIL 1950.
 Juniors A : Sion I-Monthey II, 5-1.
CHAMPIONNAT SUISSE
 2e ligue :
 Chippis I-Chalais I 3-2
 Grône I-Villeneuve I 2-4
 St-Maurice I-Sierre II 1-2
 Martigny I-St-Léonard I 2-1
 3e ligue :
 Granges I-Sion II 2-2
 Chamoson I-Viège I 2-3
 Brigue I-Saxon I 4-3
 Fully I-Bouveret I 2-3
 Martigny II-Monthey II 3-4
 Muraz I-Massongex I 3-0
 Vernayaz I-Collombey I 7-1
 4e ligue :
 Brigue II-Rhône II renvoyé
 Viège II-Steg I 6-5
 Chippis II-Sierre III 0-4
 Riddes I-St-Léonard II 2-1
 Chamoson II-Lens I 1-6

2. RESULTATS DES MATCHES DU DIMANCHE LE 16 AVRIL 1950.
3. JOUEURS SUSPENDUS POUR DIMANCHE LE 23 AVRIL 1950.

Championnat suisse : Dirac Albert, du F. C. St-Maurice II; Peney Yves, du F. C. St-Maurice II; Théler André, du F. C. Sierre III; Sermier Joseph, du F. C. St-Maurice jun. A I; Pernolet Marc, du F. C. Grône I; Favre Benjamin, du F. C. Sierre II; Oggier Max, du F. C. Salquenen I; Bourban Arthur, du F. C. Brigue I.
 Championnat cantonal: Salamin Michel, du F. C. Sierre jun. A I.

4. AMENDES. — Le F. C. Massongex est amendé de Fr. 20.— pour forfait match du 16.4.50, 3e ligue, Muraz I-Massongex I.
 Le F. C. Granges est amendé de Fr. 20.— pour forfait match du 16.4.50, championnat suisse juniors A, Viège jun. A I-Granges jun. A I.

5. SUSPENSIONS.
 Championnat suisse : 1 dimanche à Médico Alphonse, du F. C. Monthey II.
 Championnat cantonal : 1 dimanche à Gianinetti Charles, du F. C. Monthey I.

6. AVIS AUX ARBITRES. — 2e CAUSERIE OBLIGATOIRE 1950.

Les arbitres sont priés de prendre note que l'organisation de la 2e causerie obligatoire 1950, comme prévu par notre circulaire du 24 février dernier, n'aura pas lieu.

Par contre, tous les arbitres sont convoqués pour assister à la 2e causerie obligatoire qui est fixée au samedi le 22 avril 1950 à 19 h. 15, à Sion salle du Café du Marché, rue de Conthey

Les frais de déplacements, billet 3e classe, seront remboursés et une indemnité de nuit sera payée au participant qui ne pourra rentrer chez lui après les cours.

Les arbitres devront se munir du matériel, règlements, etc. habituels.

Orateur : M. Georges Craviolini, Chippis, instructeur de l'A. S. F. A.
 La publication de ce communiqué tient lieu de convocation. La causerie étant obligatoire, les arbitres non présents ne seront plus convoqués pour diriger un match et seront amendés.

Le Comité central de l'A. C. V. F. :
 Le Président: René FAVRE
 Le Secrétaire: Martial GAILLARD

Villeneuve - Parc des Sports
 Dimanche 23 avril 1950, à 15 heures

Villeneuve I
Martigny I

LUTTE

Fête de printemps

Cinquante lutteurs venant de St-Nicolas, Bramois, Savièse, Sierre, Saxon et de la région participeront dimanche prochain, au Stade municipal de Martigny, au premier championnat de lutte suisse de l'année 1950. Nous y verrons aux prises les fameux frères Brigger et Knöringer, les Dupont, Decurtin, Métrailler et Fellay, sans oublier les Saviésans Héritier, Roten, Reynard, etc. C'est-à-dire le ban et l'arrière-ban des lutteurs valaisans. Nul doute que le public sera nombreux à aller applaudir aux exploits de nos champions de la culotte. Réservez-leur votre journée!

Bagnes

Le dimanche 16 avril, à 18 h. 30, un wagon « Martigny-Roma » emmènera dans la capitale de la Chrétienté 73 Bagnards, conduits par leur Rd curé M. le chanoine Ducrey. L'année sainte est aussi celle des beaux voyages.

ACCIDENT. — M. Emile Maret, qui s'était endormi, est tombé d'un tracteur descendant la route de Sarreyer et s'est fracturé le crâne. Une roue du lourd véhicule lui passa sur une jambe qui fut brisée.

Cinéma « Rex », Saxon

La direction du REX de Saxon vous présente Noël-Noël dans une suite de sketches tour à tour satiriques, spirituels et amusants dans lesquels il déclare la guerre à tous les raseurs, les fâcheux et les enqueteurs de toute sorte. Les Casse-pieds ou la Parade du Temps perdu, un film qui a obtenu le grand prix du cinéma français avec Jean Tissier, Marguerite Deval, Bernard Blier et Noël-Noël.

FOOTBALL

Sierre II remporte sa 10^e victoire. — Viège et Bouveret sont champions de groupes en 3^e ligue. — Vouvy battu à St-Gingolph.

C'est par 3 buts à 0 que Sion a disposé de Monthey en finale de la COUPE VALAISANNE et s'adjuge pour une année le magnifique trophée mis en compétition par l'A. C. V. F. Nos félicitations aux solides joueurs de la capitale.

EN DEUXIEME LIGUE, les résultats ont été partout serrés. Martigny, vainqueur par 2 à 1, a eu une peine inouïe à mettre au pas un St-Léonard plus fougueux que jamais et qui lui mena une vie infernale. On comprend mal le piètre classement de ce « onze » après la partie fournie dimanche. A moins que ce ne soit là le signal de son redressement... Sierre II, continuant à faire des « fleurs », est allé battre St-Maurice chez lui, par 2 à 1 aussi. Décidément, les Agaunois n'ont plus la flamme depuis quelques dimanches. Chippis n'a pas fait de cadeau au malheureux Chalais qui a dû baisser pavillon, après une belle résistance, par 3 à 2. Grône, peut-être trop confiant, s'est laissé surprendre par Villeneuve et a encaissé 4 buts contre 2. Au classement, Sierre II passe provisoirement Sion et Villeneuve, qui recevra Martigny dimanche prochain, gagne deux rangs.

	J.	G.	N.	P.	Goals	Pts
Martigny	14	12	1	1	58-7	25
Sierre II	18	10	4	4	30-17	24
Sion	14	10	3	1	37-10	23
Monthey	14	7	4	3	28-13	18
Chippis	17	8	1	8	38-48	17
St-Maurice	15	6	2	7	21-25	14
Villeneuve	17	6	2	9	23-38	14
Aigle	15	5	3	7	27-33	13
Grône	17	3	6	8	23-46	12
St-Léonard	16	3	2	11	18-32	8
Chalais	17	2	2	13	20-55	6

On peut s'abonner en tout temps au journal

Le football en Suisse

LIGUE NATIONALE A : Bâle-Lugano 3-2; Bellinzzone-Servette 0-4; Berne-Young Fellows 1-1; Chiasso-St-Gall 2-0; Granges-Loarno 3-2; Lausanne-Bienne 3-2; Zurich-Chaux-de-Fonds 2-4.

A part Zurich, les candidats au titre ont tous gagné, Servette avec un score même très significatif. Bâle reste au commandement, tandis que Berne forme la marche, distancé.

LIGUE NATIONALE B : Aarau-Lucerne 3-1; Bruhl-Fribourg 0-2; Grasshoppers-Young Boys 4-1; Urania-Mendrisio 1-1; Cantonal-Thoune 4-1; Zoug-Nordstern 1-2; Etoile-Montreux renvoyé. A noter le nouveau succès de Cantonal et la nette défaite de son rival immédiat Young Boys. Les Grasshoppers posent à nouveau leur candidature à la promotion.

PREMIERE LIGUE : Central-Ambrrosiana 2-0; Gardy Jonction-Stade Lausanne 0-4; International-Sierre 4-1; Vevey-Montreux 2-0; Yverdon-Malley 1-1.
 Mauvaise journée pour Sierre qui, en plus de sa défaite, voit ses suivants Yverdon (surprise!) et Stade-Lausanne gagner un et deux points. L'avant-dernière place et même la dernière ne semblent pas encore définitivement attribuées. Attention aux Valaisans!

International-Sierre, 4-1
 Le match peut se résumer en deux phases dont l'une, la première mi-temps, fut à l'avantage de Sion, tandis que les Sierrois dominaient dès la reprise sans pouvoir concrétiser leur avantage territorial.

On notait la rentrée de Bonvin, dans l'équipe valaisanne, tandis qu'International pouvait enfin compter sur toutes ses vedettes dont quelques-unes furent assez longtemps au repos pour cause de blessures. International a marqué au début de la partie, mais Bonvin a égalisé vers la vingtième minute. Avant le repos, les locaux scorent encore à deux reprises, puis une fois en seconde mi-temps. Les Sierrois s'en reviennent battus, ce qui est parfaitement juste, mais le score ne reflète pas la physionomie de la partie et est un peu sévère. Nos joueurs, surtout la défense, devront se ressaisir s'ils veulent s'éloigner définitivement de la zone dangereuse.

Martigny-St-Léonard, 2-1
 Martigny n'a certainement jamais tant peiné à l'ouvrage durant cette saison que dimanche contre St-Léonard. L'absence des Lugon, Mudry et Balma ne justifie pas, à notre avis, sa mauvaise exhibition. L'on doit admettre tout simplement que l'équipe est en baisse de forme. Indiscutablement.

D'autre part, les visiteurs n'étaient pas précisément des enfants de chœur et le firent bien voir, avec toute leur fougue et cran légendaires... Leur jeu, rudimentaire peut-être, mais terriblement direct, fut un danger perpétuel pour la défense des locaux qu'ils forcerent à la 4e minute déjà d'un tir à bout portant. Par deux fois, St-Léonard risqua d'augmenter la marque par des shoots qui passèrent à 50 cm. du poteau. Heureusement pour un Martigny « naviguant » le plus belle depuis l'élimination de son centre demi Meunier, blessé au nez dans une collision avec Gillioz.

Il fallut attendre la 12e minute de la reprise avant que les locaux égalisent enfin sur un magnifique tir de Wirth, lequel s'était infiltré avec à-propos dans la défense adverse. Sur coup franc très sévère, Gollut plaça, 10 minutes plus tard, une bombe imparable dans l'angle droit des bois visiteurs. Les supporters martigniers applaudissent, comme on peut le deviner, ce but bienvenu! Mais St-Léonard ne s'avoua pas battu et obligea son vainqueur à sauver deux fois en corner et à parer à des attaques rondement menées avant que ne siffle la fin d'une partie qui n'aura pas été une rigolade pour le leader.

St-Maurice-Sierre II, 1-2
 Ceux qui s'attendaient à une bagarre en règle et à un match heurté au possible en auront été pour leurs frais. Tout se déroula le plus normalement du monde et le sifflet strident de l'excellent M. Simecek n'aura eu que peu à intervenir, ce qui est tout à l'honneur des deux adversaires.

Les Agaunois, auxquels on se plaît — on ne sait trop pourquoi — à incalquer ce principe que La Palisse n'eût pas désavoué, mais que nous ne comprenons pas du tout, selon lequel une équipe n'a pas perdu tant qu'elle n'a pas encaissé de but, les Agaunois, disons-nous, viennent de faire une nouvelle et fâcheuse expérience. Dominant la plupart du temps et pratiquant un jeu sensible-

Mme et M. Albert FASNACHT-CRETTON informent leur aimable et fidèle clientèle qu'ils ont remis leur commerce,

l'Épicerie du Simplon
 à Martigny-Ville
 (au chemin de la Moya, entre l'avenue de la Gare et la route du Simplon)
 dès le 15 avril, à Mme Germaine MORARD-BRUN. Ils la remercient vivement de l'attachement et de la confiance qu'elle leur a toujours témoigné et la prient de les reporter sur son successeur.

Mme et M. A. Fasnacht-Cretton.

Mme Germaine MORARD-BRUN a le plaisir d'informer la population de Martigny-Ville qu'elle a repris le commerce exploité par Mme et M. Albert Fasnacht-Cretton. Par un service soigné et une qualité irréprochable de la marchandise, elle s'efforcera de satisfaire ses clients et de mériter la confiance qu'elle sollicite.

Service à domicile. — Téléphone 6 12 38.

Mme Germaine Morard-Brun.

A Sion la Coupe valaisanne 1950. — Martigny l'a échappé belle face à un St-Léonard tout feu et flammes!

Sierra II remporte sa 10^e victoire. — Viège et Bouveret sont champions de groupes en 3^e ligue. — Vouvy battu à St-Gingolph.

EN TROISIEME LIGUE, les jeux pour les titres sont quasiment faits, ceci ensuite des victoires de Viège à Chamoson (3-2) et de Bouveret à Fully (3 à 2 également). Félicitations à nos deux champions de groupes et bonne chance à celui qui sera appelé à jouer la finale contre le champion genevois. Pour la relégation, Granges est virtuellement condamné à jouer les matches de barrage contre le dernier du groupe bas-valaisan, à choisir entre Massongex et Collombey, tous deux battus dimanche et totalisant 7 et 6 points. A relever les défaites inattendues de Martigny II devant Monthey II (3-4) et de Saxon à Brigue (3-4 aussi).

Groupes	J.	Pts	Groupes	J.	Pts
Viège	12	20	Bouveret	13	19
Saxon	12	16	Muraz	13	16
Brigue	12	16	Vernayaz	13	15
Salquenen	12	13	Martigny II	13	14
Ardon	12	12	Monthey II	13	12
Chamoson	12	10	Fully	13	12
Sion II	12	7	Massongex	13	7
Granges	12	2	Collombey	13	6

EN QUATRIEME LIGUE, à souligner la grosse victoire (4 à 0) obtenue par Sierre III à Chippis contre la réserve locale. Le duel entre le vainqueur et Rhône I pour le titre du groupe continue donc. Riddes, gagnant 2 à 1 de St-Léonard II, talonne toujours Châteauneuf dans sa subdivision. Martigny III (gr. III) en fait autant de son côté et garde le contact avec Leytron I. Surprise à St-Gingolph, où Vouvy (leader du gr. IV) se fait battre 1 à 0 par l'équipe locale... En 4e ligue, la situation reste donc passablement confuse.

CHEZ LES JUNIORS, ceux de Sierre ont littéralement écrasé (7 à 0) leurs adversaires agaunois, tandis que Monthey I gagnait (5 à 1) Sion II et que Martigny allait cueillir deux points à Monthey au détriment de la réserve du lieu, battue 3 à 1.

ment plus agréable, quoique moins volontaire et tout aussi facile à contrecarrer que celui des Sierrois, ils viennent de subir une défaite qui, s'ajoutant aux précédentes, jette un voile assez sombre sur leur performance générale de la saison. Encore leur fallut-il un off-side flagrant et... triple pour réussir à rendre le premier but encaissé sur une faute colossale de la défense, d'ailleurs peu à son affaire. Et comme on en était toujours à 1 à 1 quelque 20 minutes avant la fin, il ne faisait dès lors plus aucun doute que les visiteurs allaient l'emporter, les « rouge et bleu » ne risquant en tout cas pas de partir du... surentraînement!

Chez les vainqueurs, dont la formation nous parut n'être que l'ombre de celle du premier tour, le jeune Favre se distingua tout particulièrement, cependant qu'Imhof abattait un travail considérable. Au F. C. St-Maurice, l'inter Gremaud fut le plus... en soufflé et le plus à l'aise. Nous en déduisons que même domicilié au dehors, ce garçon consent à soigner sa condition physique. Quant à Tissières II, il fut également très brillant.

Leurs camarades devraient au moins avoir la pudeur de ne pas détruire le fruit d'une telle préparation, mais certains comprennent-ils?... J. Vd.

Martigny II-Monthey II, 3-4
 Les Montheyiens s'alignèrent avec des hommes chevronnés, comme les vieux renards Bernasconi et Delauren, Médico II, etc. De leur côté, les locaux mirent en lice leur meilleur onze avec les Giroud, Chappaz, Brocard et un nouveau joueur venant de Chivasso près de Turin.

Monthey fut assez nettement supérieur durant la première mi-temps mais n'arriva à concrétiser que par un seul but auquel Martigny répondit du tac au tac par Franc, sur passe de Chappaz.

Après le repos, les locaux reprirent sérieusement du poil à la bête et marquèrent par Giroud qui tira entre les jambes du gardien, Monthey égalisa puis encaissa un nouveau but (coup de tête de Chappaz). Sur grosses bévues du gardien Jacquier — peu à son affaire — les visiteurs ajoutèrent encore deux buts à leur actif et remportèrent une victoire somme toute bien méritée.

Chamoson I-Viège I, 2-3
 Les visiteurs ont bien risqué perdre deux points précieux pour leur futur titre de champion de groupe si tous les joueurs locaux avaient été en forme pour résister jusqu'à la fin de la partie à la cohésion parfaite de Viège. Chamoson marqua le premier but par une échappée de son centre avant Remondeulaz et Viège égalisa avant la mi-temps sur un corner. Ci 1 à 1.

Dès la reprise, Chamoson marqua le 2e but sur un superbe corner tiré directement dans les buts par l'aillier gauche Crittin. Malgré cet avantage, les locaux ne purent profiter de la situation et perdirent, en plus, la participation active de leur centre demi Alex. Remondeulaz qui s'était foulé une cheville. Viège mena dès lors à sa guise les 15 dernières minutes et arracha, avec une ferme volonté, la victoire amplement méritée.

Une marque spéciale au gardien Pont qui s'est distingué tout au long de la partie par des arrêts et interventions de tout beauté. Un spectateur.

MOTOCYCLISME

En attendant le II^e Circuit des 13 Etoiles

La section de Martigny du Moto-club valaisan a tenu son assemblée annuelle en même temps que sa première réunion de l'année vendredi soir, à l'Hôtel Terminus & Gare. Elle a élu M. Maurice Pellouchoud comme président en remplacement de M. Charly Kunz, démissionnaire, et Lucien Gross, vice-président.

Après la lecture du protocole et son approbation tacite, M. Jean Pfammatter, en qualité de secrétaire-caissier, présenta les comptes de l'exercice 1949, lesquels se soldèrent par un déficit d'une cinquantaine de francs. Dans ce chiffre n'est évidemment pas compris le passif assez considérable du Circuit des 13 Etoiles que les organisateurs escomptent bien, lors de l'édition de cette année, récupérer en grande partie.

A propos de cette grande épreuve motocycliste, qui se disputera les 23 et 24 septembre au lieu des 26 et 27 août, signalons que 4000 spectateurs payants en suivirent les péripéties l'an dernier, et ce malgré les mauvais temps! Les recettes totales se montèrent à 14,800 francs.

L'attrait exercé sur le public fut tel que le Ile Circuit semble aller au-devant d'un très grand succès. Du côté organisation rien ne sera laissé au hasard pour sa complète réussite. Le comité a été, pour cette circonstance, élargi de 7 à 9 membres. Tout sera fin prêt le 23 septembre! Avant de terminer cette assemblée, M. Pfammatter distribua les prix du club « Tourisme 1949 » qui furent gagnés par MM. Fillettaz, Pellouchoud et Aubert.

Ajoutons que le calendrier sportif établi pour 1950 comprend les « sorties » suivantes : 30 avril, à Montana; 18 juin, à Monthey; 25 juin, à Renens; 9 juillet, au Susten; 6 août, à Sion, et 10 septembre, à Lausanne. Dt.

Derby d'Arby

Ce concours, qui a lieu chaque année dans la belle région des Mayens de Riddes, est fixé au dimanche 30 avril prochain.

La neige très abondante en cette fin de saison promet une belle réussite.

CYCLISME

Le Brevet des débutants

Cette course a obtenu un franc succès et les organisateurs reçurent 26 inscriptions, ce qui est un record de participation.

Dans sa première partie, l'épreuve a été assez rapide puisque la distance Sion-Sierre et retour fut couverte en 51 minutes. A la montée du Pont-de-la-Morge, plusieurs concurrents lâchèrent pied, d'autres cédèrent à la montée de St-Pierre-des-Clages et, à Riddes, il ne restait que 16 hommes en tête. A Ardon, six hommes s'échappèrent, mais furent rejoints au Pont-de-la-Morge par quatre lâchés, et c'est dix hommes qui se présentèrent au sprint en groupe, où Vuistiner, du Cyclophile séduisois, s'adjugea la victoire devant Barlatte, de Monthey.

A souligner la très bonne organisation de la Pédale Séduisoise. Les résultats :

1. Vuistiner Gilbert, Cyclophile séduisois, 1 h. 42' 26";
2. Barlatte Charles, V. C. Monthey, 1 h. 42' 47";
3. D'André Gilbert, V. C. Martigny, 1 h. 42' 49";
4. Willi Robert, Cyclophile séduisois, 1 h. 42' 50";
5. Bridy André, Cyclo séd., 1 h. 42' 52";
6. Jordan Joseph, V. C. Monthey, 1 h. 42' 53";
7. Resenterra Octave, V. C. Martigny, 1 h. 42' 54";
8. Gérardet André, Pédale séd., 1 h. 42' 55";
9. Bayard Willi, V. C. Sierre, 1 h. 42' 56";
10. D'André Roger, V. C. Martigny, 1 h. 42' 58";
11. Antille André, Pédale sédun., 12. Elsig Max, V. C. Eclair, Sierre; 13. Comina Roger, Pédale séd.; 14. Marret Roger, Charrat; 15. Gugliemina Charly, Pédale séd.; 16. Warraplin Eric, Pédale séd.; 17. Dumoulin Anselme, Cyclo séd.; 18. Moret Raphaël, Charrat; 19. Volluz Gérard, Charrat; 20. Maguin Georges, Charrat.

Paris-Bruxelles

224 coureurs ont participé à cette grande classique disputée dimanche sur 325 km. La victoire est revenue au sprint au Belge van Steenberghe, devant Guy Lapébie, en 9 h. 02' 26". Soixante hommes se sont classés dans le même temps que le vainqueur.

Le 24^e Tour de Toscane

Cette traditionnelle épreuve a vu la participation de 134 concurrents. En l'absence de Coppi et Magni, Bartalite s'est adjugé une très belle victoire avec 2 longueurs d'avance sur Volpi. Le campionissimo couvrit les 302 km. de la course en 9 h. 29".

GYMNASTIQUE

Championnat valaisan de cross et relais

Cette manifestation s'est déroulée dimanche le 16 avril dans la petite cité industrielle de Chippis. C'est à la section de gymnastique de cette localité que l'Association valaisanne des gymnastes-athlètes avait confié l'organisation de son championnat cantonal.

Relevons simplement que cette organisation, dont notre camarade Rodolphe Roussy a assumé la présidence, était au point. On avait bien fait les choses : un parcours bien choisi et bien tracé, avec start et arrivée devant la halle de gymnastique. A 14 h. 45, le premier départ était donné à 22 juniors qui bataillèrent ferme sur tout le parcours. Celui-ci était de 3 km. 600 que le premier, Charly Sauthier, de Conthey, termina dans le temps excellent de 10' 29".

En catégorie A, il y eut 16 partants qui avaient à parcourir 4 km. 300 avec une dénivellation de 50 m. C'est Michel Widmer, du C. A. de Sierre, qui se présenta seul à l'arrivée, prenant 23 secondes à son concurrent Paul Truffer, d'Eyholz.

Pour la course de relais, 11 équipes en catégorie B et 6 en catégorie A s'étaient inscrites. En cat. B, c'est le C. A. de Sierre qui remporta la victoire avec 4 minutes. La lutte fut particulièrement chaude entre les équipes de la cat. A. La section de Brigue I SFG, parfaitement bien entraînée, se classa première avec 4 secondes d'avance, devant Monthey SFG.

Comme toujours, la partie technique fut réglée de main de maître par Erwin Moser et son adjoint Emile Schallbeter. La proclamation des résultats eut lieu dans la halle de gymnastique où M. Devanthéry, président de Chippis, qui avait honoré de sa présence la manifestation, adressa un témoignage de sympathie aux organisateurs et aux athlètes valaisans.

Voici les résultats :
CROSS
 Catégorie B : 1. Sauthier Charly, Conthey, 10' 29"; 2. Piotta Martin, Varone, 10' 31"; 3. Armon Willy, Conthey, 10' 37"; 4. Troger Ernest, Eyholz, 10' 47".

Catégorie A : 1. Widmer Michel, C. A. Sierre, 15' 54"; 2. Truffer Paul, Eyholz, 16' 17"; 3. Kuonen Félix, S. C. Guttet, 16' 22"; 4. Jordan Joseph, Naters, 16' 25"; 5. Mathieu Johann, 2 L., Lœche, 16' 36"; 6. Levet Jean-Marie, Vouvy, 16' 40"; 7. Jordan Marc, Naters; 8. Grichting Renald, Lœche-les-Bains; 9. Cornut Marcel, Vouvy; 10. Ostersteg Marius, Chalais; 11. Dupont Louis, 2 L., Lœche; 12. Raboud Georges, Vouvy; 13. Trisconi Victor, Vouvy; 14. Rudaz Edmond, Chalais; 15. Vannay Michel, Vouvy.

RELAIS
 Catégorie B : 1. Club athlétique, Sierre, 4'; 2. Brigue II SFG, 4' 01"; 3. St-Maurice SFG, 4' 04"; 4. La Souste-Lœche SFG, 4' 10"; 5. Sierre II SFG et Vu Lœche-ville; 6. Vouvy SFG et Chippis SFG; 7. Naters SFG et Conthey II SFG.

Catégorie A : 1. Brigue SFG, 3' 41"; 2. Monthey SFG, 3' 45"; 3. Lœche SFG, 3' 46"; 4. Sierre I SFG, 3' 59"; 5. Conthey I SFG, 4' 24".

SPORT-TOTO

Concours du dimanche 16 avril. Tip juste : 1-2-X, 1-1-2, 2-1-2, -1-X. Gains : 80 à 11 pts, 1,413 fr. 95; 1943 à 10 pts, 58 fr. 25; 19102 à 9 pts, 5 fr. 90.

PRONOSTICS POUR LE CONCOURS DU 23 AVRIL

1. B'enne-Bellinzzone : Les locaux ont besoin de points et batailleront ferme.
2. Chaux-de-Fonds-Berne : La lanterne rouge ne doit pas se faire d'illusion.
3. Locarno-Zurich : Les meilleurs trébuchent souvent au Lido.
4. Lugano-Granges : Les Bianconeri voudront gagner.
5. Servette-Chiasso : Les grenats continueront sur leur lancée.
6. St-Gall-Bâle :



Martigny

Soirée de l'« Octoduria »

La soirée de l'« Octoduria » débuta par un exercice de pupillettes, « Ecole du corps », où l'on notait un léger manque d'ensemble. Mais l'exercice suivant, présenté par de jeunes pupilles, en manquait à tel point qu'une hilarité générale secoua la salle pendant toute la présentation. Les neuf bambins n'en furent pas moins applaudis et, du coup, la glace était rompue : on sentait la salle ne faire qu'un avec les « gyms » et l'on comprenait aussi la peine qu'ont les moniteurs à obtenir quelque chose de ces agneaux. Les exercices suivants (avec haltères et cannes) furent exécutés fort correctement, puis un groupe de pupillettes présenta une valse-ballet, « Or et Argent », qui fut véritablement le premier numéro sortant de l'ordinaire. Chacun en apprécia la grâce. « Deux gars de la marine » (mais il s'agit d'une marine féminine) firent valoir leurs qualités étonnantes de souplesse ; ils furent suivis de douze « Petits Chaperons Rouges » (pupillettes) dansant une jolie ronde. Huit « actifs » présentèrent ensuite un exercice d'ensemble d'une exécution soignée.

La gymnastique aux agrès fut représentée d'abord par les barres parallèles. Un groupe de grands pupilles exécutèrent des exercices individuels d'une bonne tenue ; puis un groupe d'actifs, des exercices en section vraiment excellents. Entre les deux, M. Georges Pillet, vice-président de l'« Octoduria », vint excuser l'absence du président, obligé de s'alerter au début de la soirée. En quelques mots il salua l'assistance et remercia les autorités communales.

Après l'entracte, de délicieux « p'tits rats » (pupillettes), très applaudis durant leur numéro, eurent en outre les honneurs du bis. Un public heureux est sans pitié pour les petits pieds et les petits poumons. Des dames présentèrent un élégant ballet où les raquettes évoquaient ce « plaisir d'été » qu'est le tennis ; mais le ballet avait tout de même un autre charme. On en dirait autant de « Nuit d'Argentine », tango plus charmant que les vrais tangos. Quant aux « Soucoupes volantes », elles évoluèrent gracieusement dans un clair-obscur un peu trop sombre à notre gré. Mais nul ne doutera maintenant que les soucoupes volantes ne soient pleines de dangers...

Les exercices à la barre fixe furent exécutés de façon quasi impeccable, par une sélection d'actifs dont tous n'étaient cependant pas dans leur meilleure forme. Les « grands tours » et maintes passes audacieuses firent frémir à l'envi spectatrices et spectateurs.

Un ballet de « Diabolots » (pupillettes) était bien fait pour donner une douce envie de l'enfer et sa drôlerie amusa le public. Mais le « clou » fut un ballet « Début de siècle », où pupilles en hauts-de-forme et pupillettes à la taille avantageuse furent applaudies avec enthousiasme et eurent les honneurs du bis.

Dans l'ensemble, on a l'impression que les pupillettes sont supérieures aux pupilles. Les dames, d'autre part, valent les actifs.

Durant le vin d'honneur qui fut offert au Foyer du Casino, M. Georges Pillet remercia au nom de l'« Octoduria » les personnalités présentes et notamment MM. Adrien Morand, vice-président de Martigny-Ville ; Denis Puipe, conseiller municipal ; Robert Prahin, membre du Comité technique fédéral de la S.F.C. Il adressa ensuite ses chaleureuses félicitations aux dévoués moniteurs et monitrices : M. et Mme Jean Collaud, MM. Ferdinand Rausis et Serge Guex.

M. Adrien Morand, visiblement ému, évoqua le souvenir de M. Lucien Gay, dont la disparition brutale priva l'« Octoduria » d'un de ses membres les plus actifs, et pria l'assistance d'observer une minute de silence en hommage à sa mémoire. Puis il exprima la satisfaction que lui avaient donnée les exercices présentés, surtout par ceux qu'il appelle les « moustiques » et qui sont, dit-il, le gage du bel avenir de la société. Tour à tour MM. Prahin, au nom du Comité technique de la S.F.C., Marc Moret, au nom des sociétés locales, Albert Bonin, au nom du Cours des moniteurs, présentèrent leurs félicitations à l'« Octoduria ». Enfin M. Ernest Sidler, ancien président de la société, tint à s'associer à l'hommage rendu à la mémoire de M. Lucien Gay.

E.-M. Biollay-Kort.

TOMBOLA. — Le tirage de la tombola, tirée pendant la soirée, donna les résultats suivants :
1er 1300. 2e 1838. 3e 1066. 4e 1347. 5e 2805. 6e 2599. 7e 2250. 8e 2975. 9e 1608. 10e 1876. 11e 1607. 12e 1210. 13e 1050. 14e 2633. 15e 2213. 16e 2920. 17e 1881. 18e 1214. 19e 1213. 20e 2082. 21e 1748. 22e 1957. 23e 1960. 24e 1477. 25e 2044. 26e 2500. 27e 1833. 28e 2351. 29e 2677.

Les lots sont à retirer jusqu'à la fin avril à l'imprimerie Pillet.

Succès

Nous apprenons avec plaisir que M. Camille Abbet, du Bourg, a réussi avec succès ses examens pour l'obtention de la licence en droit, à l'Université de Fribourg. Nos compliments.

... l'apéro, AU CASINO...

Mercredi 19 avril

BOUDINS A LA GRÈME

Boucherie Claivaz-Tschopp — Martigny-Ville



Monthey

Nécrologie

Dimanche a été ensevelie, à l'âge de 73 ans, Mme veuve Edmond Trottet, née Gabrielle Couchepin.

C'était une fille de feu l'avocat et juge à la Cour d'appel Joseph Couchepin, à Martigny-Bourg, dont elle était la dernière survivante de la famille. La défunte laisse le souvenir d'une épouse et mère dévouée. Une foule émue l'accompagna au champ de repos.

Nous présentons aux familles en deuil nos condoléances bien sincères.

Nécrologie

Une foule nombreuse a accompagné dimanche à sa dernière demeure, à l'âge de 88 ans, M. Joseph-Antoine Rouiller, des Rappes. C'était le père de l'ancien secrétaire municipal de Martigny-Combe et actuellement député. Le défunt était un des nombreux octogénaires que compte ce grand hameau des Rappes où l'on devient particulièrement âgé.

— On a enseveli ce matin Mme veuve Micheline Ulivi, décédée à l'âge de 79 ans, et Mme Julie Giroud, née Franc, morte dans sa 74e année.

— A Lugano est décédé M. René Tairraz, à l'âge de 52 ans. Le défunt, originaire de Martigny, était bien connu dans la région, entre autres comme excellent cuisinier.

— A Clarens vient de décéder, à l'âge de 72 ans, M. Marc Perret, père de M. Perret-Bovi, négociant en notre ville.

Aux familles endeuillées, nous présentons nos sincères condoléances.

Pour la première fois en Valais...

... un spectacle de gala au Casino Etoile. Dès mercredi, le nouveau film parlé italien (sous-titres français) : **Folies pour l'Opéra**, avec les meilleures voix du monde réunies pour la première fois dans le même film : Beniamino Gigli, Tito Schipa, Tino Gobbi, Gino Bechi. Gigli chante des fragments d'« André Chenier », de M. Giordano, et de « Marta » de Flotow.

Schipa chante « Le Barbier de Séville », de Rossini. Gobbi chante « Paillasse » et une célèbre chanson napolitaine.

Bechi chante « Carmen ». L'orchestre de l'Opéra de Rome, dirigé par le maestro Giuseppe Morelli, et le corps de ballet de la Scala de Milan.

Réunir, en un seul film, les meilleurs solistes, le meilleur orchestre et les plus beaux morceaux du répertoire lyrique, donne à ce film une valeur exceptionnelle.

Les conférences du Casino Etoile

Le Casino Etoile réserve la date du dimanche 23 avril, à 17 h., pour sa prochaine conférence organisée dans le cadre des « Galas d'orateurs chrétiens ».

Vous aurez le plaisir d'entendre un des plus célèbres orateurs actuels, le R. P. Panici, confesseur de Notre-Dame de Paris de 1941 à 1945, celui qui eut les pires difficultés avec l'occupant, qui n'osa cependant pas l'arrêter ; il était trop connu du public.

Des films spéciaux au Casino Etoile

Ce soir mardi, dernière séance : L'étrange rendez-vous, un passionnant film anglais, avec Eric Portman. Une femme d'une extraordinaire beauté.

Les connaisseurs apprécieront ce film d'atmosphère, réalisé avec la perfection des réalisateurs anglais.

Séance d'information

Nous rappelons aux personnes que la chose intéresse, particulièrement tous les foyers travailleurs (ouvriers, employés, fonctionnaires, petits commerçants et artisans), hommes et femmes, que la séance d'information annoncée aura lieu Jeudi 20 avril à 20 h. 15, dans la grande salle de l'Hôtel de ville.

Invitation cordiale à chacun.

Un groupe de foyers.

Pêche à la grenade

Deux jeunes hommes de la ville, Alfred R. et Pierre M., qui avaient dérobé des grenades au dépôt militaire de St-Jean, jetaient ces engins explosifs dans les cours d'eau de la région afin de capturer du poisson. Les délinquants ont été surpris et se verront infliger une amende salée.

Société de développement « Pro Octoduro » Martigny-Bourg

L'assemblée générale annuelle de cette société se tiendra à la grande salle communale, le mercredi 19 avril, à 20 h. 30.

Toutes les personnes s'intéressant au développement de notre localité sont cordialement invitées.

Le comité.

Fabrique de biscuits « Stella », Martigny-Ville

Biscuits cassés à Fr. 3.— le kg.

Ah ! ce qu'elle est bonne la charcuterie à Mudry, et pas chère : 65 ct. les 100 gr. Prix spécial pour restaurateurs

Boucherie Mudry, Martigny

Madame Louise TAIRRAZ-BERNER, à Lugano ;

Madame et Monsieur ALBERIO-TAIRRAZ, à Lugano ;

Madame et Monsieur ZAMBERLANI-TAIRRAZ, à Ambri ;

Mademoiselle Renée TAIRRAZ, à Lugano ;

Monsieur et Madame Joseph TAIRRAZ et famille, à Sion ;

Madame et Monsieur Georges SAUDAN-TAIRRAZ et famille, à Martigny-Bourg ;

Monsieur et Madame Roger TAIRRAZ, à Charrat,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur René TAIRRAZ

leur bien-aimé époux, père, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur tendre affection à l'âge de 52 ans, après une vie exemplaire de travail consacrée à sa famille.

L'ensevelissement aura lieu à Lugano mercredi 19 avril 1950, à 10 heures.



St-Maurice

Assemblée des gypsiers-peintres

Dimanche a eu lieu, à la salle de gymnastique, l'assemblée générale annuelle des gypsiers-peintres valaisans. Les délibérations étaient conduites par M. Colombara, de Monthey. A midi, un excellent banquet fut servi à l'Hôtel des Alpes.

Les premiers tirs militaires

Un temps pluvieux et froid n'a pas empêché de nombreux tireurs d'accomplir, samedi et dimanche matin, leurs exercices de tir obligatoires. Un tiers environ des participants a obtenu la mention fédérale pour 78 points et plus. En voici la liste :

Meytain François, 92 ; Coppex Louis, 89 ; Schnorkh Henri, 87 ; Coutaz Maurice, Chevalley René, 86 ; Vuilloud René, Collombin Gaston, 85 ; Rey-Bellet Georges, Rey-Bellet Bernard, 83 ; Vuilloud Josy, 82 ; Dubois Vincent, Freiburghaus Ernst, Chanton Gérard, Serrier Gabriel, 79 ; Ruchet Gabriel, Burnier Gilbert, Fournier Maurice, Perren René, 78. J. Vd.



Sierre

L'activité communale en 1949

Le président Zwissig publie, dans la presse locale, le rapport du conseil municipal pour l'exercice 1949. De ce rapport, il appert que l'année écoulée peut être classée avec les années difficiles, ceci principalement du fait du non-écoulement des vins et des produits agricoles en général. Il est vrai que cette crise n'est pas seulement ressentie dans notre commune mais qu'elle fait partie de celle qui sévit dans tout le canton. Devant cet état de fait, nos autorités ont limité au strict minimum les dépenses et les travaux pouvant grever trop lourdement le budget. Elles y sont assez bien, pour ne pas dire très bien, parvenues, puisque le déficit prévu lors de l'établissement du budget se montait à Fr. 41,750.— et que finalement les comptes bouclent par un boni de Fr. 22,247.53, ce qui n'est pas à dédaigner et ce qui permettra d'envisager une diminution de l'impôt sur le revenu.

Au chapitre « Ecoles », le président fait justement remarquer le manque de place dont disposent nos élèves du fait de leur accroissement continu. De plus, des apprentis et apprenties suivent des cours chez nous chaque mardi et jeudi. Pour toute cette jeunesse, un nouveau bâtiment d'écoles est plus que nécessaire.

La police a été partiellement remaniée cette année, du fait de la démission de M. Escher. L'agent de Chastony a été nommé pour le service des étrangers, tandis que M. A. Guntern devenait nouvel agent.

Le service du feu a été passablement mis à contribution au cours de l'année. Les incendies de Muraz et Muraz-Veyras ainsi que celui de la halle aux meubles de M. Julien sont encore présents dans toutes les mémoires et ont prouvé la bonne préparation de nos pompiers, qui durent encore intervenir pour arrêter quatre débuts d'incendie de forêt.

L'assemblée primaire fixée au 21 avril devra débattre sur ce rapport et sur les comptes et budgets de la commune et des Services industriels. Cly.

Monsieur et Madame Adolphe PRAPLAN-MAY et leur fille Danielle, à Saxon, ainsi que les familles parentes et alliées PRAPLAN, MAY, UNTZENNEN, BALDUCHELLI, KOHLI, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur fille

Madeleine-Ida PRAPLAN

survenue, après une douloureuse maladie courageusement supportée, le 18 avril 1950, dans sa 7e année, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saxon le jeudi 20 avril 1950, à 10 heures.

P. P. E.

Madame Crescenza PERRET-DELL'ORSOLA, à Clarens ;

Madame et Monsieur ZUND-PERRET et leurs fils Jean-Pierre et Roger, à Clarens ;

Monsieur et Madame PERRET-BOVI, à Martigny ;

Madame et Monsieur L. NICOLLIN-PERRET et leur fils Daniel, à Genève ;

ainsi que les familles alliées PERRET, CHARRIERE, RIVAZ, GILLOZI, DELL'ORSOLA, DUELLI, ZAROTTI, ORSINGER,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Marc PERRET

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, oncle, cousin et parent, enlevé à leur tendre affection à l'âge de 72 ans après une longue maladie, muni des Saints Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 19 avril, à 11 heures.

Prières au domicile mortuaire à 10 h. 30.

La messe de requiem aura lieu jeudi 20 avril à la chapelle de Tavel.

Clarens, 23, rue du Port.

R. I. P.

Très touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du deuil qui vient de la frapper, la famille de Monsieur Joseph-Antoine ROUILLER remercie bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.



Sion

Succès

Un Sédunois, M. Michel Dénériaz, fils de Camille, ingénieur à Lausanne, vient de passer avec succès son demi-doctorat en droit, à l'Université de Lausanne.

Chez les fonctionnaires

L'Union du personnel fédéral de la place de Sion et environs a tenu son assemblée annuelle dimanche. L'ordre du jour a été rapidement liquidé sous la présidence de M. L. Demierre, receveur C. F. F. Le comité sortant de charge a été réélu « in corpore ».

Résolution du comité de presse pour la réforme des finances fédérales.

Le comité de presse pour la réforme des finances fédérales, groupant des représentants d'organes de tendances radicale, libérale, conservatrice et paysanne, et de la presse d'information, a décidé dans sa séance du 14 avril de mettre tout en œuvre pour renseigner l'opinion publique sur l'enjeu de la votation fédérale des 3 et 4 juin prochains.

Le projet de conciliation qui sera soumis au vote du peuple et des cantons permet de se libérer enfin d'un régime fondé sur les pleins pouvoirs et les arrêtés urgents et de retrouver le chemin de la légalité ; il garantit l'autonomie financière des cantons, il procure des économies et une simplification de la législation fiscale ; il réserve pleinement le contrôle des recettes et des dépenses par les citoyens.

Le projet apporte un allègement sensible des charges fiscales grâce à la suppression de l'impôt fédéral direct. Les moyens financiers de la Confédération resteront cependant suffisants pour lui permettre d'assumer toutes ses tâches, d'amortir la dette fédérale selon le plan préparé et de combattre au besoin une crise économique.

Tragique bousculade

Environ deux mille excursionnistes qui s'étaient rendus sur la hauteur de Bromestone (Petites Antilles), surpris par une pluie tropicale, ont voulu se réfugier dans une ancienne citadelle. Il se fit une telle poussée à l'entrée que dix personnes, dont six enfants, ont été piétinées et ont succombé.

GROSLOT ELLES ONT GAGNÉ!

FAITES COMME ELLES... GROUPEZ-VOUS! LOTERIE ROMANDE TIRAGE 6 MAI

ONDES ROMANDES

MERCREDI : 7.10 Le bonjour matinal. 7.15 Informations. 7.20 Impromptu matinal. 9.10 Emission radiocolaire. 9.40 Symphonie en ré, de Mozart. 10.10 Reprise de l'émission radiocolaire. 10.40 Suite en ré majeur de J.-S. Bach. 11.00 Emission commune. 11.45 Silhouettes d'autrefois. 11.55 Gravé pour vous. 12.15 Les mélodies de Robert Stolz. 12.25 Le rail, la route, les ailes. 12.46 Informations. 12.55 Vous souvient-il ? 13.20 Au Musée de l'enregistrement. 13.45 La femme et les temps actuels. 16.00 L'université des ondes. 16.30 Emission commune. 17.30 Un feuilleton pour tous. 17.50 Suite de danses espagnoles. 18.00 Au rendez-vous des benjamins. 18.30 Chœurs d'enfants. 18.45 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19.05 La situation internationale. 19.15 Informations. 19.25 Questionnez, on vous répondra ! 19.45 Feuilles d'album et les propos de M. Gimbrelette. 20.25 La gazette musicale de Radio-Genève. 20.30 Concert symphonique de l'O. S. R. 22.30 Informations. 22.35 La voix du monde. 22.50 Trois chansons de Bilittis.

JEUDI : 7.10 Réveille-matin. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos et concert matinal. 11.00 Emission commune. 12.15 Le quart d'heure du sportif. 12.35 Henri Leca au piano. 12.46 Informations. 12.55 Ballade, Richard Tauber. 13.00 Rendez-vous à Paris. 13.25 Roméo et Juliette de Berlioz et deux airs du Cid, Massenet. 13.50 Disques. 16.30 Emission commune. 17.30 Evolutions et révolutions dans l'histoire de la musique. 17.50 Polonaise brillante, Wieniawski. 18.00 Peintures et architecture. 18.20 La quinzaine littéraire. 18.55 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.40 Le championnat de la chanson. 20.00 Le Troisième Homme, feuilleton radiophonique. 20.30 Surprise-Party, gala public. 21.30 L'orchestre de chambre de Lausanne. 21.50 Lieder de Goethe. 22.00 Concerto in mineur de Grieg. 22.30 Informations. 22.35 Musique de l'écran.

VENDREDI : 6.55 L'anglais par la radio. 7.10 Le bonjour matinal. 7.15 Informations. 7.20 Oeuvres d'Emm. Chabrier. 11.00 Emission commune. 12.15 Le memento sportif. 12.20 Dix minutes avec l'Orchestre André Kostelanetz. 12.30 Rythmes d'orchestres suisses. 12.46 Informations. 12.55 Les visiteurs de la Semaine. 13.05 La Grâce, inspiration de musiciens modernes. 13.50 Le Tricorne, manuel de Falla. 16.30 Emission commune. 17.30 Un feuilleton pour tous. 18.00 L'agenda de l'enfance et des institutions humanitaires. 18.10 Radio-Jeunesse. 18.25 Jazz authentique. 18.45 Les cinq minutes du tourisme. 18.50 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19.05 La situation internationale. 19.15 Informations. 19.25 La vie comme elle va. 19.40 Mosaïques. 20.20 La pièce inédite du vendredi. 20.55 De l'opéra à l'opéra. 21.35 L'enquête à la demande. 21.50 La chaire Monique Debroise. 22.30 Informations. 22.35 La voix du monde. 22.50 Musique douce.

DES FILMS « SPECIAUX » au Casino Etoile

Ce soir mardi, dernière séance

L'étrange RENDEZ-VOUS

ENVOUANT... EMOUVANT...

Cet homme énigmatique est-il un amant romanesque ou un dangereux criminel ?

A vendre un petit

CHIEN

roux. S'adresser au bureau du journal sous R 1098.

Lire les annonces, c'est mieux faire ses achats !

VALAIS

Appel à la population valaisanne

Le printemps a ramené la joie dans une nature en fête. Les enfants s'égaient au bord des chemins où fleurit l'aubépine et se dérobe la violette.

Nous nous réjouissons tous, le dimanche, de pouvoir jouir à notre guise de toute cette nature que Dieu a créé si belle, mais avons-nous pensé à ceux dont le regard toujours éteint n'apporte aucune consolation mais bien une souffrance de plus.

Nos chers aveugles, en cette saison, sentent encore plus la détresse. Toutes ces belles choses que nous admirons, ils ne les voient pas; ils vont et viennent dans leur éternelle nuit et nous, insouciantes et gâtées, nous songeons si peu à leur peine!

Compatissez à leur souffrance et achetez tous, les 22 et 23 avril, le bonbon fantaisie en massepain qui sera vendu en leur faveur.

Les sommes versées en 1949 pour les aveugles adultes et enfants s'élèvent à Fr. 5935.-. Ces sommes servent principalement à l'éducation et à l'instruction des enfants aveugles dans des établissements spécialisés.

L'Association cantonale valaisanne pour le bien des aveugles compte sur votre générosité, car elle sait que vous ne resterez pas insensible à son appel.

Ceux qu'aucune clarté ne ranime, qu'aucune couleur ne réjouit, vous remerciez profondément pour votre charité si compréhensive et bienfaisante.

Le comité de l'Association cantonale valaisanne pour le bien des aveugles:

Aug. Ducrey, président,
M. Fracheboud, secrétaire,
A. Ecœur, caissier.

Examens des apprentis de commerce

SEANCE DE CLOTURE

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi se sont déroulés à Sion les examens des apprentis de commerce organisés, comme chacun le sait, par la Société suisse des commerçants, sous la haute surveillance de l'Etat.

Vingt-six vendeuses sur 27 et 36 employés de commerce sur 48 ont obtenu leur diplôme d'employé qualifié. Si l'on peut relever quelques bonnes notes, on est tout de même obligé de reconnaître que cette année les résultats sont plutôt décevants.

Vendredi soir, dès 18 h., la séance de clôture s'est déroulée à l'Hôtel de la Paix sous la direction de M. Robert-Tissot fils, président de la section de Sion de la Société suisse des commerçants.

M. Mabillard, chef de service de la Formation professionnelle, étant retenu chez lui par la maladie, c'est son adjoint, M. Uldry, qui procéda à la distribution des diplômes après avoir adressé des félicitations aux candidats et des remerciements aux organisateurs, aux professeurs et aux experts.

Prîrent également la parole, M. Fluckiger, ancien vice-président central, qui se dévoue depuis longtemps pour la S. S. d. C.; il adressa de pertinents conseils à cette belle jeunesse; M. Boll, conseiller, apporta le salut de la Municipalité; M. Broquet, vice-président de la Banque cantonale, fête cette année le 50e anniversaire de son admission dans la S. S. d. C.; il rappela des souvenirs de jeunesse; MM. Piller et Kronig parlèrent au nom des sections de Brigue et de Sierre; enfin M. Emmel, président démissionnaire, rompit une lance en faveur de l'étude des langues, ce qui permettrait une meilleure entente entre le Haut et le Bas-Valais.

Les deux lauréats, M. Imhof, de Brigue, et Mlle Gabrielle Bächthold, d'Ardon, exprimèrent en termes heureux leur joie et leur reconnaissance.

Grâce à la S. S. d. C. de Sion, des prix de valeur ont été attribués aux candidats qui se sont particulièrement distingués.

Et maintenant, bonne chance à ces jeunes et bon courage à tous.

Union des Producteurs du Valais

La Chancellerie d'Etat du canton du Valais nous écrit: L'Union des producteurs du Valais ayant publié la décision qu'elle a prise lors de son assemblée du 2 avril 1950, le Conseil d'Etat a chargé notre Chancellerie de porter à la connaissance du public le texte de sa réponse du 6 avril 1950 à l'U. P. V. et celui de la lettre du Département fédéral de l'économie publique du 1er avril 1950 au Conseil d'Etat:

« Sion, le 6 avril 1950.

A l'Union des Producteurs du Valais,
par M. le Dr Brocard,
Sierre.

Monsieur le Président,

Le Conseil d'Etat nous charge de faire suite à votre communication du 2 avril 1950. Tout d'abord, il doit relever que, lorsque, à son assemblée du 2 avril 1950, votre association a constaté « qu'aucune réponse ou solution n'a été donnée à sa requête », elle a dû être mal informée, à moins, ce que nous ne voudrions pas admettre, qu'elle n'ait voulu commettre une erreur délicate. En effet, par sa lettre du 2 mars 1950, l'U. P. V. a demandé au Conseil d'Etat du Valais de transmettre à l'autorité fédérale une requête en faveur du vignoble. Or, par lettre du 15.3.50, l'U. P. V. a été avisée que le Conseil d'Etat avait le jour même donné suite à sa demande. Il n'est donc pas exact de dire que le Gouvernement valaisan n'a donné aucune réponse à la requête de votre Union.

Nous avons, par ailleurs, l'avantage de vous faire parvenir, en annexe, copie de la lettre que le Département

fédéral de l'économie publique nous a fait parvenir en date du 1er avril 1950.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom du Conseil d'Etat:
Le Chancelier d'Etat: N. Roten. »

DEPARTEMENT FEDERAL
DE L'ECONOMIE PUBLIQUE
BERNE

« Berne, le 1er avril 1950.

Au Conseil d'Etat du Canton du Valais,
Sion.

Monsieur le Président et Messieurs,
Nous accusons réception de vos lignes du 15 mars 1950 et de la requête de l'Union des producteurs du Valais qui les accompagnait.

Ainsi que vous le savez, le Département de l'économie publique n'a rien négligé pour assainir le marché des vins, mais il lui est impossible de prendre en considération la requête de l'Union des producteurs du Valais.

Veillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Département fédéral de l'économie publique:
p. o. Péquignot. »

Caisse Raiffeisen du Valais romand

Les délégués des Caisse Raiffeisen du Valais romand ont tenu leur assemblée annuelle le jeudi 13 avril, à Sierre, sous la présidence de M. Adrien Puippe.

L'ordre du jour administratif fut rapidement liquidé. Pour remplacer M. le chanoine Roduit, démissionnaire, les délégués élirent membre du comité central M. Victor Berrut, de Troistorrens. Ils entendirent ensuite un intéressant rapport du directeur de l'Union suisse des Caisse Raiffeisen, M. Heuberger, sur les résultats de la Fédération en 1949.

Deux conférences de MM. G. Ducotterd, ing. agr., et Antoine Favre, conseiller national, complétèrent cette belle assemblée.

Prenez CIRCULAN contre les troubles de la circulation

artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique, nervosité, hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, pieds et jambes froids ou engourdis. Fr. 4.75, cure moyenne Fr. 10.75. CURE Fr. 19.75, chez votre pharmacien et droguiste.

Extraits de plantes



Une salle de bain étincelante

VIM nettoie tout

vite, à fond et soigneusement

Tirs à balles

a) Des lancements de grenades à main auront lieu au

Nord d'Arbaz (Région de Seillon - Vermental) aux dates suivantes:

Mardi, 18.4.50 de
Jeudi, 20.4.50 0700 à 1700

b) Des tirs au fusil-mitrailleur et au pistolet auront lieu dans la région de

Aproz (pentes 600 m. à l'Est d'Aproz), aux dates suivantes:

Lundi, 17.4.50 de
Mardi, 18.4.50 0800 à 1800
Vendredi, 21.4.50

Le public est avisé qu'il y a danger de circuler à proximité des emplacements de tir et doit se conformer aux ordres donnés par les sentinelles.

Sion, le 14.4.50. **Place d'armes de Sion**
Tél. 2 21 13. **Le Commandant**

Tirs d'artillerie

Des tirs d'artillerie auront lieu du 4. 4. au 20. 4. 50 dans la région de

ARBAZ - CRANS
SAVIESE - AYENT

Pour de plus amples détails, on est prié de consulter le Bulletin officiel du canton du Valais et les publications de tir affichées dans les communes intéressées.

Place d'armes de Sion
Le commandant

Pour vos PLANTATIONS DU PRINTEMPS

Plantons hâtifs

Choux-fleurs, choux pommés, tomates, melons, aubergines, piments, salades, etc. - Passez vos commandes assez tôt.

Jos. DORSAZ, Etablissement horticole, FULLY
Téléphone 6 32 17 / 6 31 59

Aimeriez-vous visiter la

clientèle privée

avec des articles bien introduits et de première qualité? Nous vous offrons un rayon d'action intéressant, pouvant vous assurer un bel avenir.

Vous recevrez une formation complète et serez régulièrement soutenu.

Les candidats ayant exercé une autre activité peuvent aussi s'annoncer, avec photo, sous chiffre SA 4021 St aux annonces Suisses S. A., St-Gall.

SPORTIFS!

Lisez nos commentaires du mardi

Danser aux aveugles valaisans

les 22 et 23 avril en achetant les bonbons en massepain vendus en leur faveur

A vendre deux

boilles à pression

en parfait état, pompe indépendante, marque Birchmeier, chez R. Ferréaz, à Yvorne.

Electricien

honnête et actif cherche place. au plus vite. S'adr. au bureau du journal sous R 1095.

A vendre un

taureau

pour l'alpage, primé à 82 points. S'adr. au bureau du journal sous R 1093.

On achèterait, d'occasion, petit

ETABLI

bois, avec pieds. S'adresser au bureau du journal sous R 1092.

A VENDRE 2000

griffes d'asperges

S'adr. à M. Pierre Fournier, pépiniériste, Riddes.

Jeune personne

cherche place ou heures de ménage. Pouvant rentrer chez elle le soir.

A la même adresse, on cherche à Martigny

appartement

d'une pièce et cuisine. S'adresser au bureau du journal sous R 1057.

A vendre bon

FUMIER bovin

vendu par camion, prix intéressant. Willy Ramseier, Palézieux-gare.

A vendre 7

MOUTONS

S'adres. chez Joseph Mailard, fruits, rue des Alpes, Martigny-Ville.



qui cherchez le mobilier exempt de série et de banalité, sachez que vous pouvez obtenir, pour le même prix, des créations artistiques et personnelles qui classeront votre intérieur. Visitez d'abord nos 3 étages et 700 mètres carrés d'exposition.

MOBILIER DE BOURG REBMANN
LAUSANNE RUE DE BOURG 15. FRÈRES

On cherche pour tout de suite

JEUNE FILLE

pour aider dans petit ménage soigné, pouvant rentrer chez elle le soir. S'adr. au journal sous R 1090.

A vendre une

lapine

d'une année, avec 8 petits de 2 mois, pour le prix de 35 fr. Di Francesco Antonio, Martigny-Bourg.

On cherche

jeune fille

de 15-16 ans pour aide de ménage et magasin, ayant le moyen d'apprendre l'allemand. H. Hasler, installations, Hittnau (Zurich).

Qui prendrait gentille

Italienne

de 15 ans, pour aider au ménage ou garder des enfants? S'adresser chez M^{me} A. Franchini, à Martigny-Bourg.

VACHE

Belle vache race d'Hérens, tuberculine et prête au 2^e veau à vendre chez J. Meunier, avenue du Bourg, à Martigny-Bourg.

On cherche tout de suite

JEUNE FILLE

sérieuse, pour aider au ménage. Bons gages et vie de famille. - S'adresser à M. Pandel, Café de l'Industrie, Tramelan (Jura bern.), tél. 032 / 9 31 27.

A vendre d'occasion une

POUSSETTE

en bon état. S'adr. au journal sous R 1091.

On cherche pour 1 à 2 mois, cet été,

GHALET

meublé, dans région Salvan - Marécottes. Faire offres à Florent Mottiez, à Vernayaz.

ON CHERCHE pour tout de suite

employée de maison

capable, auprès de 2 personnes, pour tenir le ménage et faire la cuisine, dans maison familiale à Bâle. Bons gages. - Ecrire sous chiffre 192 au « Journal de Montreux ».

FUMIER

Sommes acheteur de 20 m3 de fumier pris sur place par camion. S'adresser au journal sous chiffre R 1094.

A vendre un bon moteur

3 1/2 CV, 950 tours, état de neuf. POULIES de transmission. COURROIES de transmission. Un RESERVOIR fer, capacité 800 kg. Demandez adresse sous chiffres R 1089 au bureau du journal.

A vendre beaux

plantons de fraises

30 fr. le mille
S'adres. à Dirren-Vaudan, Ferme de la Zouillat, Martigny, téléphone 6 16 68.

Pour vos plantations de printemps

Plantons de tomates: Gloire du Rhin et Pays d'Alsace. Plantons de choux-fleurs: Roi des Géants et Saxa. Plantons de choux blancs d'été et d'automne. Plantons de salades, laitues, etc., ainsi que plants de fleurs, Pétunias et Reines-Marguerites. Passez vos commandes assez tôt. Toutes les cultures sont faites en terre stérilisée.

GILBERT GIROUD, horticulteur, CHARRAT